



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 25969

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et le Laos depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période, l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Les statistiques des douanes françaises prennent en compte les seuls flux commerciaux directs entre la France et le Laos. Le niveau des échanges est en réalité plus important compte tenu des transits via un pays tiers (Singapour, Vietnam, Chine et Thaïlande) et de l'importance de l'économie informelle et de la contrebande. Les statistiques laotaines sont quant à elles peu fiables et ne tiennent pas compte de l'origine des produits. En 2003, les échanges entre la France et le Laos représentaient 51 M€. En 2012, ils s'élevaient à 47M€. Les échanges sont restés dans l'ensemble stables. Cette stabilité en valeur n'est cependant pas structurelle. Elle masque des variations, comme le pic de 2011 à 116 millions d'euros (+ 100 % par rapport à 2010) provoqué par la vente de deux airbus A 320, ainsi que le retournement de la balance commerciale à partir de 2009. Le solde, négatif pour la France en 2003 (- 33,6 M €), s'est ainsi progressivement réduit jusqu'en 2008 (-10 M €) pour devenir positif les années suivantes et atteint 17 M€ en 2012. Moteur des exportations du Laos vers l'Europe depuis la mise en place du système « Tout sauf les armes », les produits de confection constituent depuis 10 ans l'essentiel des marchandises importées par la France (95 % du total en moyenne). Alors que l'UE demeure le premier client du Laos pour ces produits avec 145 M€ d'achats en 2012 (+ 20 % en deux ans), la part française enregistre une nette diminution. De 40M€ en 2003, les importations textile ne s'élèvent plus qu'à 10 M€ en 2012, soit une chute de 75 % sur 10 ans, qui s'accompagne d'un redéploiement vers l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Le montant total des importations par la France est ainsi passé de 42 M € en 2003 à 12 M € en 2012. Hors produits de confection, le deuxième poste d'importation concerne les produits agroforestiers (plantes et résines) qui représentent en moyenne 1 M€ par an. En dix ans, les exportations françaises ont enregistré une augmentation sensible, passant de 8 M € en 2003 à 40 M€ en 2009 et 98 M€ en 2011. Cette hausse ne résulte pas d'une consolidation structurelle mais plutôt d'une intensification ponctuelle générée par des acquisitions récentes d'aéronefs par la compagnie nationale Lao Airlines qui s'est engagée depuis une décennie dans une phase de modernisation rapide de sa flotte, en réponse à la double nécessité de l'intégration régionale et d'une meilleure couverture du territoire. Depuis 2009, Lao Airlines a fait l'acquisition directe de six ATR ainsi que deux Airbus A 320, et l'acquisition indirecte, par leasing, de deux autres A 320 (non pris en compte dans les données des douanes françaises). Sur les quatre dernières années, la part des exportations françaises de matériel de transport oscille entre 70 et 85 % du flux total d'exportations vers le Laos, ce qui suffit à expliquer le retournement positif de notre balance commerciale à partir de 2009, et à anticiper son caractère provisoire. Cependant, cette séquence favorable devrait se prolonger quelques années, Lao Airlines étant en négociation pour de nouveaux appareils (A 321, ATR 600, et peut-être A 330). Il convient de noter une reprise depuis 2010 de l'exportation de produits agroalimentaires, à 2,5M€ (+20%), notamment soutenue par les vins dont une partie est ensuite acheminée vers les pays frontaliers, dont les taxes d'importation sont plus élevées.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25969

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4881

Réponse publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5206